



# COMMUNE DE WEMMEL

## Conseil communal Jeudi 26 mars 2015

### Décisions

[www.wemmel.be](http://www.wemmel.be)

Application de l'article 252 du décret communal

**Présents :** **Raf De Visscher**, président du conseil communal,  
**Walter Vansteenkiste**, bourgmestre,  
**Christine Lemmens, Marcel Van Langenhove, Bernard Carpriau, Monique Van der Straeten, Vincent Jonckheere**, échevins  
**Christian Andries (jusqu'au point 13 inclus), Jan Verhasselt, Didier Noltinx, Roger Mertens, Jacqueline Moreau, Roberto Galluccio, Jeannine Sarels, Alain Stubbe, Thierry Mombeek, Koen Weemaes (à partir du point 4), Wies Herpol, Steve Goeman, Monique Froment, Veerle Haemers, Cynthia Kiss, Michèle Laemont, Bert Vannieuwenhuysse**, conseillers  
**Katrien De Taeye**, secrétaire communale

**Excusé :** **Robert De Lille**, conseiller

---

La séance du Conseil communal est déclarée ouverte par le président à 19h30.

Le président propose de traiter le point 7 (organisation de l'accueil scolaire et de l'accueil pendant les vacances : approbation de la dépense supplémentaire) en séance à huis clos conformément à l'article 28 §1<sup>er</sup>, 2<sup>o</sup> du décret communal. Il existe en effet de lourdes objections en matière de publicité étant donné que la procédure d'adjudication n'est pas encore tout à fait terminée.

Les noms des soumissionnaires sont déjà publiquement connus, mais les montants des soumissions doivent encore rester secrets étant donné que le Collège des Bourgmestre et Échevins doit encore attribuer le marché.

Le montant de l'offre constitue un critère d'attribution, mais il y en a d'autres.

Vu les circonstances, le Conseil communal consent à traiter ce point de l'ordre du jour à huis clos conformément aux dispositions de l'article 28 §2 du décret communal.

### SÉANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal du Conseil communal du 12/02/2015 : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
2. Modification du règlement de roulage complémentaire de la commune : casse-vitesse dans l'Avenue J. Van Gysel : l'échevin Carpriau commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.

3. Modification du règlement de roulage complémentaire de la commune : Rue J. Vanden Broeck 25 – emplacement de stationnement pour le bus scolaire les jours ouvrables de 7 à 17 heures : l'échevin Carpriau commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
4. Acquisition de 2 parcelles de terrain au Ronkel en vue de l'aménagement d'un bassin-tampon dans le cadre de la lutte contre l'érosion, les coulées de boue et les inondations : l'échevin Carpriau commente ce point. Koen Weemaes intègre la séance. Ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
5. Organisation de classes de neige à l'école primaire néerlandophone (édition 2016 et édition 2018) – approbation du cahier des charges et des modalités d'adjudication : l'échevin Carpriau commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
6. Organisation de classes de neige à l'école primaire francophone pour une période de deux ans – approbation du cahier des charges et des modalités d'adjudication : l'échevin Carpriau commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
7. École fondamentale communale néerlandophone – acceptation de la donation d'engins de jeu par le comité des parents de l'école fondamentale communale néerlandophone : l'échevin Carpriau commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
8. Approbation de l'organigramme du personnel : l'échevine Lemmens et la secrétaire communale, Katrien De Taeye, commentent ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
9. Rectification du règlement de travail : l'échevine Lemmens commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
10. Déclaration de vacance par voie de recrutement de 1 emploi statutaire à temps plein en tant que chef du Service des Affaires internes (A1a-A3a), avec constitution d'une réserve de recrutement pour 2 ans : l'échevine Lemmens commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
11. Déclaration de vacance par voie de recrutement d'un directeur pour l'école fondamentale communale néerlandophone : l'échevine Lemmens commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
12. Providentia : désignation d'un mandataire à l'assemblée générale des actionnaires : Raf De Visscher est désigné comme mandataire par 24 voix pour.
13. Prestation de serment du gestionnaire financier : en séance publique, Ann Van den Houte prête serment entre les mains du président et accepte ainsi la fonction de gestionnaire financier.  
Christian Andries quitte la séance.

## **QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS COMMUNAUX**

### **Jan Verhasselt**

Demande pourquoi l'adaptation des rues réservées aux enfants n'a pas été traitée par le Conseil communal. Le bourgmestre répond que le Service Loisirs et Bien-être est en charge de ce dossier mais avait en ce moment d'autres priorités.

## **SÉANCE À HUIS CLOS**

14. Organisation de l'accueil scolaire et de l'accueil pendant les vacances : approbation de la dépense supplémentaire : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.

Cette liste est consultable à la maison communale, Avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, chaque jour ouvrable entre 8h30 et 11h30 et ce jusqu'au 24 avril 2015.

Wemmel, le 31 mars 2015

Par ordonnance :  
La secrétaire communale  
(s) K. DE TAEYE

Le président  
(s) R. DE VISSCHER